

COLMAR, LE 21 MAI 2025

CP - Colmar Agglomération signe une nouvelle convention de partenariat avec la CCI

Colmar Agglomération et la Chambre du commerce et de l'industrie Alsace-Eurométropole (CCIAE) ont signé une nouvelle convention de partenariat afin de poursuivre leur programme d'actions en faveur des commerçants locaux pour la période 2025-2026.

Le développement économique figure parmi les priorités de Colmar Agglomération, qui s'est donnée pour ambition de **créer des conditions favorables à ce développement sur l'ensemble de son territoire**. La CCIAE est **un acteur privilégié de l'appui aux entreprises et de l'animation économique de son territoire**. Grâce à sa présence en proximité, la CCIAE bénéficie de contacts permanents avec les entreprises et d'une excellente connaissance de l'économie et des réseaux du territoire.

Ainsi, depuis 2023, Colmar Agglomération et la CCIAE ont signé une convention de partenariat afin de mettre en oeuvre des actions concrètes pour aider le développement des commerçants locaux.

BILAN DES ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT DES COMMERCANTS EN 2023 ET 2024

Depuis 2023, les actions engagées dans le cadre du partenariat entre Colmar Agglomération et la CCIAE s'articulent autour de 3 axes principaux :

- **Rénover des points de vente** afin de répondre aux exigences et attentes des consommateurs ("shop staging"),
- **Réaliser un diagnostic de maturité écologique**, pour identifier les pistes de développement,
- **Accompagner les commerçants dans leur digitalisation**, grâce notamment à des workshops numériques collectifs.

Pour mener à bien ce projet, la collectivité a mobilisé une enveloppe budgétaire de 83 000 € pour 2023 et 2024. Les conseils sont pris intégralement en charge par Colmar Agglomération, avec zéro reste à payer pour les commerçants bénéficiaires.

Le shop staging et shop building

Cet accompagnement permet de faire un diagnostic du point de vente : mise en valeur de l'offre de services et aménagement intérieur du parcours client. Un cahier de recommandations est ensuite proposé aux commerçants pour réaliser la transformation de leur magasin. En fonction des cas, une prestation plus complète allant jusqu'au shop building pourra être mise en œuvre et équivaudra à deux prestations de shop staging.

Depuis la mise en place du partenariat, 14 commerçants de l'agglomération ont pu bénéficier de cet accompagnement.

Le diagnostic de maturité écologique

Cet accompagnement permet aux commerçants de construire une démarche cohérente sur l'écologie. L'analyse du commerce réalisée par Colmar Agglomération et la CCIAE donne des indications pour proposer une feuille de route, avec quelques actions simples et prioritaires à mettre en place.

Depuis la mise en place du partenariat, 10 diagnostics de maturité écologique ont été réalisés.

Les ateliers numériques

Puisque le numérique prend aujourd'hui une place prépondérante dans le commerce, ces ateliers thématiques ont vocation à accompagner les commerçants dans leur action de digitalisation, et à optimiser leur présence en ligne afin d'attirer de nouveaux clients.

Pour la période 2023-2024, 9 ateliers collectifs ont été organisés et ont rassemblé 117 participants :

- Booster votre entreprise sur Instagram - lundi 6 novembre 2023
- Trouver de nouveaux clients grâce au web - lundi 13 novembre 2023
- Créer des stories et reels pour les réseaux sociaux - lundi 20 novembre 2023

- Booster la création de vos visuels sur le web avec Canva - lundi 11 mars 2024
- Tiktok : maîtriser la plateforme et créer un contenu impactant - lundi 18 mars 2024
- Booster votre visibilité sur google avec ChatGPT - lundi 25 mars 2024
- Fêtes de fin d'année : innover avec l'IA pour booster vos ventes - Lundi 21 octobre 2024
- Animer son compte Instagram : les bonnes pratiques - Lundi 4 novembre 2024
- Comment faire un Reel (vidéo) sur Instagram comme un pro - Lundi 25 novembre 2024

LES NOUVELLES ACTIONS DÉVELOPPÉES EN 2025-2026

Dans le cadre de la reconduction de la convention de partenariat avec la CIAE (2025-2026), l'accompagnement des commerçants sera enrichi par de nouvelles actions, contribuant à améliorer leur compétitivité et leur force de vente.

- **Des ateliers collectifs**

En complément des ateliers numériques déjà existants, Colmar Agglomération et la CCIAE proposeront de nouvelles formules, sur des thèmes liés au développement commercial : **un coaching pour identifier de nouvelles actions de promotion des espaces de vente**, ou encore **accompagner les commerçants au réaménagement et à la mise en valeur de leur vitrine**.

Programme des prochains ateliers programmés

- **L'atelier des possibles : des idées, des échanges, des solutions concrètes - Lundi 26 mai à 9h30 à la CCIAE**

Cet atelier sera un véritable moment collaboratif pour stimuler l'intelligence collective. En rencontrant d'autres commerçants locaux, les participants pourront repartir avec des solutions concrètes, des idées innovantes et une nouvelle énergie pour faire évoluer leur entreprise.

- **10 clés pour créer une vitrine attractive - Lundi 23 juin à 9h30 à la CCIAE**

Cet atelier permettra aux participants d'apprendre à maîtriser les fondamentaux de la mise en scène visuelle et à mettre en oeuvre une stratégie pour construire une vitrine attractive.

- **Accompagnement des commerçants dans la rédaction des dossiers d'urbanisme réglementaire**

Cet accompagnement vise à soutenir les commerçants dans la navigation complexe des procédures administratives liées à l'urbanisme. En fournissant une assistance spécialisée, cette initiative permet aux commerçants de **se conformer aux réglementations locales, facilitant ainsi le développement harmonieux de leurs activités tout en respectant les exigences légales.**

- **Développement du label "Commerçant d'Alsace"**

Le label "Commerçant d'Alsace" met en lumière les artisans et commerçants locaux qui contribuent à l'identité et à la richesse économique de la région alsacienne. **Ce label valorise l'authenticité, la qualité et le savoir-faire local, tout en renforçant le lien entre les consommateurs et les producteurs**, favorisant ainsi une économie durable et solidaire. Dans le cadre du partenariat avec la CCIAE, Colmar Agglomération accompagnera les commerçants dans leurs démarches pour l'obtention de ce label.

Ces nouvelles actions, inscrites dans la convention de partenariat avec la CCIAE, visent à soutenir activement les commerçants de Colmar Agglomération, à dynamiser le commerce local et à renforcer l'attractivité économique de notre territoire. **Colmar Agglomération investira 70 000€ entre avril 2025 et fin 2026 afin de développer ces actions.**

Pour tout complément d'information sur le partenariat entre Colmar Agglomération et la CCIAE, rendez-vous sur **agglo-colmar.fr/dynamiser-votre-commerce**

CONTACT PRESSE

Manon Lovasz - Attachée de presse
Ville de Colmar - Colmar Agglomération
06 79 80 49 18
manon.lovasz@colmar.fr

colmar.fr